Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-212901763-20260605-CM2026050607-DE

Nombre de conseillers • en exercice : 19 • présents : 19 • votants : 19	L'an deux mil vingt-six, le 5 juin à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Plonévez-Porzay, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Alain PENNOBER, Maire. Présents: PENNOBER Alain, PENNANEAC'H Sylviane, LE PAGE Jacques, BODENAN Pascal, LE BOURCH Béatrice, PIRIOU André, LE MEUR Cathy, FLOCHLAY Denis, BOUTIN Gilles, CALVEZ Marie Elisabeth, LE MENN Michel, LANDREIN Marine, FERTIL André, DIVANACH Armelle, HASCOET Valérie, TYMEN Kevin, LE BRIS Christelle, GARGADENNEC Alan Absents excusés : Elue secrétaire de séance : LE BOURCH Béatrice
Date de convocation 27 mai 2026	

Assistait également à la réunion Sébastien LE GARREC, secrétaire générale de mairie.

6. Demande de subvention Bien Vivre partout en Bretagne D2026-040

Dans le cadre de son projet d'extension et de réaménagement de la maison pluridisciplinaire de santé du Porzay, Monsieur Le Maire indique que l'opération a été retenue au titre du programme Bien Vivre Partout en Bretagne pour un accompagnement à hauteur de 67 156 €, compte tenu de la répartition des crédits attribués au territoire de la Communauté de Communes de Pleyben Châteaulin Porzay.
Il est proposé au Conseil de :
- Solliciter auprès du Conseil régional de Bretagne une subvention à hauteur de 67 156 € dans le cadre du programme Bien Vivre Partout en Bretagne 2023-2025. Le plan de financement prévisionnel du projet est remis à jour avec les montants Hors Taxes.
Plan de financement prévisionnel en HT :

DEPENSES en €HT		RECETTES en €HT	
Acquisition du terrain :	47 045	DETR 2025	95 000
Coût des travaux à l'issue de la phase d'appel d'offres :	745 934	ARS FMIS	55 950
Montant des honoraires / études :	52 500	CD 29 PACTE FINISTERE VOLET 2	55 000
Etudes et autres coûts :	21 806	Demande Région Bretagne	67 156
		Autofinancement	594 179
TOTAL	**867 285**	**TOTAL**	**867 285**

Vote :

A l'unanimité, le Conseil :

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-212901763-20260605-CM2026050607-DE

- DECIDE demander une subvention de 67 156€ auprès de la Région Bretagne au titre du dispositif Bien Vivre Partout en Bretagne pour l'extension et le réaménagement de la maison pluridisciplinaire de Santé du Porzay.
- APPROUVE le plan de financement

Pour copie conforme
A Plonévez-Porzay,

le lundi 8 juin 2026

Le maire
Alain PENNOBER

